

Lancement de la Maison des 1000 jours de La Chapelle Saint-Luc



Portée par



Cofinancée par



Maison des 1000 jours
*une démarche copilotée dans l'Aube
par le Département et la Caisse d'allocations familiales*

I. La démarche des 1000 premiers jours de l'enfant : du lancement par l'Etat à la 1ère Maison des 1000 jours dans l'Aube

Les 1 000 premiers jours, c'est d'abord un moment de vie qui unit l'enfant et ses parents depuis la grossesse jusqu'à ses deux ans. C'est ensuite un concept scientifique mettant en évidence une période clé pour la santé de l'enfant, son bien-être et celui de ses parents, durant laquelle son cerveau se développe plus qu'à tout autre moment. C'est une étape capitale pour sa construction et sa sécurité affective, qui aura des impacts sur sa santé et son bien-être tout au long de sa vie. C'est enfin une nouvelle politique publique, lancée par l'État dans la continuité du rapport de la commission d'experts présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, en faveur de l'égalité des chances dès la naissance, publié en 2020.

Dans l'Aube, le déploiement de cette démarche est copilotée par le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube qui, entourés de leurs partenaires, ont choisi de s'engager pour mieux accompagner les parents et rendre visible l'ensemble des ressources à leur disposition dans cette phase essentielle. Au cœur du projet figure la création dans l'Aube de "maisons des 1000 jours", qui soient à la fois des lieux de prévention et de soins, d'information, d'éveil et de culture... Elles n'ont pas vocation à démultiplier les services mais bien à rassembler et centraliser les ressources existantes.

Pour cerner au mieux les attentes et les besoins des parents et des enfants à ce sujet, le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube ont réalisé en 2022 un diagnostic terrain dans toute l'Aube. Au total, ce sont plus de 1300 professionnel(le)s, partenaires, assistant(e)s maternel(le)s et (futurs) parents aubois qui se sont mobilisés autour de la réflexion dans le cadre de ce diagnostic.

Suite à ces résultats, le Département de l'Aube et la CAF de l'Aube ont lancé, en 2023, un appel à manifestation d'intérêt visant à créer un réseau aubois de Maisons des 1000 jours. Objectif : faire émerger des porteurs de projets pour déployer concrètement des Maisons des 1000 jours sur notre territoire qui proposent à chaque fois :

- des groupes d'échange et d'entraide entre parents
- des activités parents/enfants
- des activités d'éveil culturel
- des actions de soin/prévention
- une offre d'accueil et d'informations (option)

Deux projets de Maison des 1000 jours ont déjà été retenus pour ouvrir début 2024 :

- la première à La Chapelle Saint-Luc, depuis le 1^{er} janvier, portée par le Centre Municipal d'Action Sociale et soutenue par la Ville,
- la seconde sur le territoire Arcis Mailly Ramerupt, portée par la communauté de communes.

Et un nouvel appel à manifestation d'intérêt s'ouvre aujourd'hui et jusqu'au 7 juin 2024 pour faire émerger les prochaines Maisons des 1000 jours dans l'Aube !



Copilotes de la démarche



II. De l'AMI « Accueil pour tous » à la 1^{ère} Maison des 1000 jours à La Chapelle Saint-Luc

La commune de La Chapelle Saint-Luc abrite un nombre significatif de familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans, une proportion élevée de familles nombreuses et un taux de précarité important.

La singularité de nombreux foyers familiaux chapelain, requière une attention toute particulière. La Chapelle St-Luc se distingue par une offre plurielle de services dédiés à la petite enfance et à la parentalité, et par un réseau d'acteurs locaux important (Centre de santé Chapelain, Centre médicaux social, PMI, Cité éducative, Centre social, CMAS...).

En 2021, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Ville avait répondu à l'appel à manifestation d'Intérêt « Accueil pour tous », piloté nationalement par la CNAF en lien avec l'Etat, à destination des territoires en manque de modes d'accueil et au taux de pauvreté élevé. Parmi les 21 projets nationaux retenus, celui de La Chapelle Saint-Luc. Un projet global décliné en 15 actions en faveur de l'accueil des enfants issus de familles en situation de pauvreté, de création de nouvelles solutions d'accueil, de meilleurs accès à l'offre existante par la réduction de la non-demande, etc... Parmi elles, « l'été de la socialisation » initié en 2022 : un dispositif à destination des enfants qui vont faire leurs premiers pas en maternelle et qui n'ont pas bénéficié d'un mode d'accueil formel. Elisabeth Laithier, rapporteuse générale de la concertation sur le SPPE (Service Public Petite Enfance), s'était rendue à La Chapelle Saint-Luc pour saluer ce projet et le pan d'actions Petite Enfance de la commune.

Mais dans les faits, « l'été de la socialisation » met en exergue, le non-recours aux modes d'accueil formel, notamment par des familles qui ne pensent pas y avoir droit. C'est pourquoi des actions d'aller-vers et hors des murs, ponctuent l'année pour faire connaître les services de la petite-enfance à destination des tout-petits et des parents.

A l'instar de la pluralité des familles et du territoire communal, il doit y avoir une pluralité des services. C'est pourquoi en 2023, la Ville avait répondu à l'AMI « Maison des 1000 jours » copiloté par la CAF de l'Aube et le Département, avec l'implication de leurs partenaires. Véritable « tiers lieu » de la parentalité, la Maison des 1000jours complète l'action politique globale de la Ville. Elle centralise en un lieu unique et ressource, divers services existants et innovants, dont l'information et l'orientation vers les services qui leurs sont utiles. C'est un lieu gratuit et ouvert à tous pour réduire les inégalités, promouvoir la mixité sociale et culturelle, valoriser les compétences parentales, favoriser autant l'épanouissement personnel et l'estime de soi.

Située à la Chapelle Saint-Luc, au sein du CAS Marcel DeFrance, la Maison des 1000 jours se présente comme un lieu ressource essentielle pour les familles, favorisant la bienveillance et la convivialité pour encourager les rencontres et les échanges. Les familles sont invitées à participer activement à la vie de la Maison, y compris pour exprimer leurs besoins. Des groupes de futurs parents et parents bénéficient de temps d'échanges privilégiés entre pairs et avec des professionnels, abordant des sujets tels que l'allaitement maternel, la parentalité, la santé, le bien-être, de l'estime de soi et le handicap.

Les familles peuvent également partager des activités avec leurs jeunes enfants : sport, jeu, sophrologie, massage, portage, réflexologie avec bébé... La Maison des 1000 jours encourage ainsi l'éveil culturel des tout-petits à travers des ateliers sensoriels en lien avec les livres et les histoires.

Pour soutenir la prévention et les soins, la Maison des 1000 jours propose des consultations de santé et de pédopsychiatrie, des ateliers de yoga pré et post nataux, ainsi que des espaces d'écoute et d'informations sur la petite enfance animé par des puéricultrices.

Enfin, il est possible d'avoir connaissance des différents modes de garde grâce à la présence du Relais Petite Enfance, ou pour discuter des droits de la famille via les permanences

Informations pratiques

- Adresse : 30 rue Marie Noël à La Chapelle Saint-Luc (au sein du Centre d'animation sociale Marcel DeFrance)
- Gratuit et ouvert à tous
- Planning des activités affiché à l'entrée et disponible en ligne sur le site internet de la commune (<https://www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/>) et sur ses réseaux sociaux et au sein des structures partenaires. Participation aux activités avec ou sans inscription préalable (dépend des activités, consulter le planning).

Coûts et financements :

Le coût total du fonctionnement (année 1) de la Maison des 1000 jours est de 73 220 €. Le financement de ce fonctionnement est ainsi réparti :

- CAF de l'Aube : 30 802 € (42%)
- Ville de La Chapelle Saint-Luc à travers son CMAS : 17 500 € (25%)
- Département de l'Aube : 15 000 € (20%)
- Agence régionale de Santé : 10 000 € (13%)

Le Département de l'Aube, en plus de son soutien déjà apporté au fonctionnement, a décidé d'attribuer une subvention d'investissement dans le cadre de la construction d'un futur bâtiment de la Ville de La Chapelle-Saint-Luc qui abritera à partir de 2026 sa Maison des 1000 jours et son multi-accueil.

Cette subvention d'investissement de la part du Département s'élève à :

- 186 000 € HT pour la construction du bâtiment représentant 45,39 % du montant total estimé des travaux ;
- 21 600 HT pour l'achat de matériel mobilier et informatique, représentant 80 % du montant total estimé des achats subventionnés.

III. L'appel à manifestation d'intérêt relancé pour soutenir l'essor des Maisons des 1000 jours

Le développement du réseau aubois des Maisons des 1000 jours sera accompagné, chaque année jusqu'en 2028, par un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour faire naître de nouvelles Maisons des 1000 jours opérées par des porteurs tels que des collectivités, intercommunalités, établissements publics ou encore de associations à but non lucratif.

L'appel à manifestation d'intérêt 2024 est ouvert du 11 mars au 7 juin 2024. Le dossier de candidature pour y répondre est disponible sur aube.fr.

La phase de sélection des projets retenus aura lieu à l'été 2024. Un comité de financeurs se réunira en octobre suivant. Les financements seront attribués pour une année et feront l'objet d'une nouvelle étude pour les années suivantes après une première évaluation de la maison des 1000 jours.

Pourquoi répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement des maisons des 1000 jours sur le territoire aubois ?

Vous agissez mieux en faveur de l'enfance et de la famille

Les Maisons des 1000 jours constituent une réponse au manque de lisibilité et de coordination de l'offre de soin, d'accompagnement et de services aux familles. Ces lieux incarnent un espace identifié, une réponse globale et intégrée aux besoins des parents, des bébés et des jeunes enfants, s'organisant autour des principes suivants : développement favorable et bien-être de tous les enfants, réduction des inégalités et valorisation de la mixité sociale, valorisation des ressources parentales, accompagnement de la loi contre les violences éducatives ordinaires. À ce titre, il s'agit de créer des espaces ouverts à tous inconditionnellement afin de garantir une prévention universelle.

Vous bénéficiez d'ingénierie sociale

Un coordonnateur départemental des 1000 premiers jours, professionnel en poste au sein du Département de l'Aube, accompagnera les territoires sous forme d'ingénierie sociale tout au long du projet (accompagnement, conseils au montage et au déploiement du projet ainsi qu'à son suivi et son évaluation, mise en relation entre partenaires dans une logique de co-construction, respect du cahier des charges). Les porteurs retenus participeront en lien avec le coordonnateur départemental à l'animation du réseau des maisons des 1000 jours, au recensement de l'existant, ainsi qu'à la réflexion départementale. Ils contribueront également à l'évaluation de la politique des 1000 premiers jours en mesurant notamment la démarche de maison des 1000 jours initiée sur leur territoire.

Le coordonnateur départemental anime le réseau des maisons des 1000 jours en effectuant notamment une mise à disposition d'outils et de ressources documentaires à destination du réseau et en transmettant les actualités nationales sur la politique des 1000 jours. Il recense les partenaires, les professionnels, les ressources et activités existantes intervenantes dans le cadre des 1000 premiers jours. Il est le garant du projet sur les territoires.

Vous bénéficiez de financements

Les porteurs présenteront un plan de financement prévisionnel présentant en priorité les outils financiers de droits commun mobilisables et en adéquation avec leur projet. Les candidats ne sont pas tenus de formuler de demande de financement auprès des institutions concernées avant les échanges avec le comité de sélection. Un comité de financeurs se réunira en octobre 2024. Les financements seront attribués pour une année et feront l'objet d'une nouvelle étude pour les années suivantes après une première évaluation de la maison des 1000 jours.

Annexes

Chiffres clés

Les données quantitatives nationales phares relatives aux 1000 premiers jours :

- Un enfant ayant grandi dans un univers sécurisé sera 2 à 5 fois moins fréquemment hospitalisé au cours de sa vie.
- Lutte contre la dépression périnatale: 30% des mères mériteraient une attention particulière en raison d'une fragilisation plus ou moins grande liée à l'état de grossesse ou à l'accouchement (suicide).
- Permettre l'éveil culturel: Les enfants de 2 ans dont la mère a un niveau de diplôme inférieur au BEPC connaissent 70 mots sur 100 proposés, quand ceux dont la mère a un diplôme supérieur à Bac + 2 en maîtrisent 80
- 50% des parents cherchent régulièrement des réponses sur les réseaux sociaux. Paradoxalement si les informations sont surabondantes, ce sont « des infos non labellisées », donc comment savoir lesquelles sont fiables, lesquelles sont approximatives ou fausses ?

Les données auboises :

- 2903 naissances en 2021 (contre 3088 en 2020 et 3107 en 2019)
- 9922 enfants âgés de 0 à 2 ans = 14,7% de l'ensemble des mineurs aubois.
- 2,5% de familles nombreuses (4 enfants et plus de moins de 25 ans) contre 2,3% en France (données INSEE 2019).
- Âge moyen des femmes au premier enfant : 27,9 ans dans l'Aube contre 28,8 ans en France.
- 2,5 % des mères ont moins de 20 ans dans l'Aube contre 1,7 % en France.
- Taux de familles monoparentales : 17,1% dans l'Aube contre 15.9% en France
- La part des familles avec enfant(s) de moins de 3 ans dont le ou le(s) parent(s) est (sont) actif(s) occupé(s) s'établit à 49,4% dans l'Aube, en deçà du taux national (53,1%).
- Le premier mode d'accueil est l'assistant maternel. 26,7% de ces professionnels sont âgés de 55 ans et plus, avec d'importantes variations suivant les territoires, certains étant en tension. Le nombre d'assistantes maternelles est en baisse sur notre territoire depuis 2014.
- Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale : 16,3% dans l'Aube contre 14,6% en France

Comité de pilotage

Le comité de pilotage aubois de la démarche des 1000 premiers jours de l'enfant comprend : Département de l'Aube, CAF de l'Aube, préfecture de l'Aube, ARS, CPAM, MSA, Hôpitaux Champagne Sud, UDAF, AMF10.

La démarche s'appuie aussi sur des partenaires tels que l'ADAD, le CIDFF...

Ateliers et activités proposés au sein de la Maison des 1000 jours de La Chapelle Saint-Luc :

AXE	Qui	Nom atelier	Pour qui	Quoi	Quand
G r o u p e d e p a r e n t s	Puéricultrice du CMAS Hélène COLIN	Cocktail santé	Parents d'enfants de moins de 3 ans	Ateliers sur le thème de la santé et du développement de l'enfant	1 mardi par mois de 14h à 16h
	Solidarilait	Solidarilait	Futurs et jeunes parents	Promouvoir et soutenir l'allaitement	1 mardi par mois de 14h à 16h
	Centre Médico social	Vie de parents	Pour les parents et leurs enfants de moins de 3 ans	Temps d'échanges entre parents animé par des professionnels	1 mardi par mois de 14h à 16h
	CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des femmes et de la Famille	Temps de parents	Parents, grands parents, oncle tante....	Temps d'échanges sur les droits des femmes et de la familles	4 séances/an Dates pas encore déterminées
	Calinou	Bien être	Parents	Atelier bien être pour les parents	1 séance par mois
	Intervenants pas encore déterminés	Groupe de paroles Cafés parents	Parents	Mise en place de cafés parents animés par un intervenants	6 cafés parents/an
	DAPPH : Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées	DAPPH Groupe de paroles	Pour les parents et futurs parents en situation de handicap	Temps d'échanges	1 atelier le jeudi pendant les vacances scolaires
Activités parents/enfants	LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents	LAEP Parent'aile	Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés par un adulte référent	Lieu de jeux et d'échanges entre enfants mais aussi entre parents	2 demi journée/semaine et 1 samedi matin/mois
	Auxiliaire du CMAS Claire SADJI	Atelier Massage/Portage Atelier Réflexologie	Pour les parents et les enfants de moins de 6 mois	Atelier Massage/Portage Atelier Réflexologie	1 séance /mois
	Akhilléus	Atelier mouvement	Pour les parents et les enfants de	Mouvements en famille	1 séance/semaine Planning pas encore définit
	1 lait fraise à 3	La bulle familiale	Pour les parents et les enfants de	Atelier de sophrologie	1 lundi par mois de 9h à 10h
	Référente famille	Espace en famille	Atelier de jeux et d'échanges pour les familles ayant au moins	Jeux libres adaptés aux enfants présents et temps convivial pour les	Au moins 1 séance par mois
Eveil culturel	Calinou	Histoires à masser	Pour les parents et les enfants à partir de 18 mois	Raconter une histoire en massant son enfant	5 séances/an
	Médiathèque de la CSL	Heure du conte	Pour les parents et les enfants de moins de 6 ans	Lecture de livre jeunesse	1 mercredi de 10h à 11h tous les 2 mois
	Ecole de musique				
Soins/ Prévention	Féminin Pluri'elles	Yoga	Pour les mamans et futurs mamans	Yoga pré et post natal	1 vendredi/mois de 14h à 16h
	CMS Puéricultrices PMI	1 puéricultrice à votre écoute	Pour les parents et futurs parents	Permanence d'écoute et d'information	1 mercredi/mois de 9h à 11h
	Consultation pédo psychiatrique EMPPN (Equipe Mobile de Psychiatrie Périnatale à compétence Transculturelles)	Les petites cigognes	Femme enceinte, famille avec un bébé de moins de 3 ans en situation de vulnérabilité psychique	Dépister précocement les troubles du développement et des interactions parents/enfants	1 permanence tous les 2 mois le jeudi de 9h à 12h
Accueil et Informations	CIDFF	Permanence juridique	grands parents, victimes de violences (conjugales, sexistes, familiales...) en charge d'un	Permanence juridique	1 jeudi/mois de 9h à 11h30 Sur inscription auprès du CIDFF directement
	Responsable Relai Petite Enfance (RPE) du CMAS Amélie RETEUX	Permanence Mode de garde	Parents et futurs parents	Permanence d'information sur les différents modes de garde	Lundi de 13h à 14h jeudi de 15h à 17h30



Maison des 1000 jours

Une démarche copilotée par le Département de l'Aube
et la Caisse d'allocations familiales de l'Aube



Copilotes de la démarche



Contact presse Département de l'Aube sur la démarche des 1000 premiers jours dans notre territoire :

Direction de la communication

Alexandra Briguët-Trubat

03 25 42 50 81 / 06 60 42 74 66 / alexandra.briguet-trubat@aube.fr